

Être... : auxiliaire-hospitalière Croix-Rouge

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **81 (1972)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549134>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Etre ... auxiliaire-hospitalière Croix-Rouge

En 1958, voilà donc déjà 13 ans de cela, la Croix-Rouge suisse introduisit à son programme de travail un cours d'un genre tout nouveau. Nouveau en ce sens qu'il se rapportait essentiellement aux soins à donner aux malades en milieu hospitalier. Cette mesure répondait à une nécessité absolue, découlant de la pénurie croissante de personnel infirmier professionnel. Aussi les hôpitaux ont-ils d'emblée soutenu les efforts de la Croix-Rouge suisse, en acceptant de collaborer à la formation pratique de ces précieuses collaboratrices volontaires.

Les toutes premières auxiliaires-hospitalières furent formées en 1959. Des directives servant de base à l'organisation des cours entrèrent en vigueur le 1er janvier 1960. Le nombre de cours donnés et d'auxiliaires-hospitalières

formées ne cessait de croître. Les directives de 1961 furent révisées une première fois en 1966, puis le 1er janvier 1971, ceci pour tenir compte de l'évolution des besoins, d'une part, des expériences faites au cours des ans, de l'autre. 1970 fut une année record en ce qui concerne le nombre de nouvelles auxiliaires-hospitalières formées: 17 sections de la Croix-Rouge mirent sur pied l'an dernier 80 cours à l'issue desquels 888 certificats ont été délivrés.

Les auxiliaires-hospitalières rendent d'incombrables services aux établissements hospitaliers. Mais il est un domaine particulier où leur concours est indispensable: ce sont les séjours de vacances que la Société suisse de la sclérose en plaques – qui groupe des médecins

et des malades – organise chaque année depuis 10 ans à l'intention de patients MS soignés généralement à domicile.

Une première expérience de ce genre fut faite en 1961. Elle se révéla si concluante qu'elle se répète d'année en année, passant aussi au rang des traditions.

Ce dernier été, quatre séjours de quatre semaines chacun ont pu être mis sur pied avec le concours bénévole de 81 auxiliaires-hospitalières qui travaillent sous la direction d'infirmières diplômées. 75 patients de tous âges ont pu en bénéficier, soit en juin à Walenstadtberg, en juillet et en août à Davos et en septembre à Montana, où nous sommes allés surprendre nos volontaires Croix-Rouge au travail.

Photos Cl. Huber, Lausanne





La sclérose en plaques, maladie du système nerveux, frappe à tout âge. C'est la paralysie progressive. L'apparition parfois de mouvements spasmodiques. Peu de patients MS peuvent se laver seuls. Très rares sont ceux qui peuvent se tenir debout sans aide. Il y a aussi les alités permanents que l'on s'efforce d'installer confortablement, que l'on déplace souvent pour éviter qu'ils n'aient trop mal au dos, dans les jambes.

Que représentent ces 4 semaines de vacances pour des malades condamnés à l'immobilité, à l'inaction, tenus de garder la chambre toujours, sinon le lit, pour ces patients soignés

habituellement à domicile, c'est-à-dire entièrement dépendants de leur entourage ? Quatre semaines d'évasion, dans un site de rêve, dans un entourage nouveau: une magnifique parenthèse dont ils se souviendront longtemps.

Quoi de tel pour ces malades qui quittent leur lit pour une chaise et cette chaise pour leur lit pendant des années, qu'un changement d'air et de milieu. Et des gâteries toute la journée: à 9.00 heures, un jus de fruits, plus tard, encore un petit quelque chose et une promenade et autour d'eux ces «sœurs» de la Croix-Rouge qui sont si gentilles, si gentilles...

Les yeux de sa malade brillent en la regardant. C'est sa manière de lui exprimer sa reconnaissance – car elle ne peut plus parler – pour tout ce qu'elle fait pour elle du matin au soir, pour ces innombrables gestes qui, du lever au coucher, emplissent une journée.



Les lever, les laver, les habiller, les pousser dans leurs chaises roulantes, les installer pour les repas, aider celui-ci à manger, cet autre à ouvrir le paquet qu'il vient de recevoir. Cette patiente dont il faut guider la main à écrire une carte postale, distribuer des médica-



ments, bavarder, donner un coup de peigne à Mademoiselle J qui veut être jolie pour la photo.

Sur la terrasse, face aux Alpes, ils lisent, écrivent, discutent, regardent le paysage, des heures durant!

